UNITED NATIONS NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017

Référence : C.N.381.2019.TREATIES-XXI.6 (Notification dépositaire)

CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT DE LA MER
MONTEGO BAY, 10 DÉCEMBRE 1982

NOUVELLE-ZÉLANDE : DÉSIGNATION DE CONCILIATEURS EN VERTU DE L'ARTICLE 2 DE L'ANNEXE V ET DÉSIGNATION D'ARBITRES EN VERTU DE L'ARTICLE 2 DE L'ANNEXE VII DE LA CONVENTION [1]

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

L'action susmentionnée a été effectuée le 31 mai 2019.

(Traduction) (Original : anglais)

Conciliateurs et Arbitres :

Mme Elana Geddis
Avocate néo-zélandaise. Ancienne Conseillère juridique au Ministère des affaires étrangères et du commerce de la Nouvelle-Zélande ;

Professeur Donald MacKay
Consultant indépendant et professeur au Centre national australien pour les ressources océaniques et la sécurité de l'Université de Wollongong. Ancien chef de la Division juridique du Ministère des affaires étrangères et du commerce de la Nouvelle-Zélande et ancien Ambassadeur auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York et à Genève ;

Professeure associée Joanna Mossop
Professeure de droit à la Faculté de droit de l'Université Victoria de Wellington ;

Dr. Penelope Ridings MNZM
Avocate néo-zélandaise. Ancienne chef de la Division juridique du Ministère des affaires étrangères et du commerce de la Nouvelle-Zélande.

Le 9 août 2019

[1] Voir notification dépositaire C.N.291.1996.TREATIES-11/8 du 29 octobre 1996 (Ratification : Nouvelle-Zélande).